



Assemblée générale

Distr. générale
19 février 2008
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Îles Vierges britanniques

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Généralités	1–2	3
II. Questions constitutionnelles, politiques et juridiques	3–14	3
III. Budget	15	6
IV. Situation économique	16–34	6
A. Généralités	16–20	6
B. Agriculture, pêche et transport maritime	21–23	7
C. Tourisme	24–25	8
D. Services financiers	26–27	8
E. Planification des travaux de construction, développement et travaux publics	28–30	9
F. Transports et communications	31–34	9
V. Situation sociale	35–48	10
A. Généralités	35–36	10
B. Main-d'œuvre	37	11
C. Éducation	38–39	11
D. Santé publique	40–44	11
E. Criminalité et sécurité publique	45–48	12
VI. Environnement	49–51	13



VII.	Relations avec les organisations et partenaires internationaux	52-57	14
A.	Organismes des Nations Unies.....	52-53	14
B.	Organisations régionales et autres partenaires	54-57	14
VIII.	Statut futur du territoire	58-61	15
A.	Position du gouvernement du territoire.....	58	15
B.	Position de la Puissance administrante	59-60	15
C.	Examen de la question par l'Assemblée générale	61	16

I. Généralités

1. Les îles Vierges britanniques¹ constituent un territoire non autonome administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Elles sont situées à environ 100 kilomètres à l'est de Porto Rico et à 25 kilomètres des îles Vierges américaines. Le territoire, d'une superficie de 153 kilomètres carrés, est constitué d'une cinquantaine d'îles et îlots parfois sablonneux, dont 20 sont habités, et forme avec les îles Vierges américaines un archipel réparti sur 3 445 kilomètres carrés². La capitale, Road Town, est située sur la plus grande île, Tortola. Les autres grandes îles sont Virgin Gorda, Anegada et Jost Van Dyke. En 2006, la population du territoire a été estimée à 26 787 habitants et en 2007 à 27 518 habitants³.

2. Les premiers habitants connus du territoire étaient des peuples autochtones de la région, les Arawaks et les Caraïbes. En 1648, les Hollandais y ont établi la première colonie européenne de peuplement à titre permanent. En 1666, des planteurs britanniques en ont pris le contrôle et le territoire est devenu colonie britannique. Les planteurs ont alors été dotés d'un gouvernement civil, de tribunaux constitutionnels, d'une assemblée élue et d'un conseil législatif en partie désigné, qui s'est réuni pour la première fois en 1772. En 1872, les îles ont rejoint la Fédération des îles Leeward. Dans les années 30 et 40, les habitants ont demandé à disposer d'une plus grande autonomie et c'est en 1956 que le territoire a été doté d'une administration distincte.

II. Questions constitutionnelles, politiques et juridiques

3. En 2007, les îles Vierges britanniques ont adopté une nouvelle constitution, fruit de négociations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le gouvernement du territoire. Cette nouvelle constitution a été négociée sur la base, par le Gouvernement britannique, du Livre blanc établi en 1999 sur les relations entre le Royaume-Uni et les territoires d'outre-mer, intitulé «Partenariat pour le progrès et la prospérité : la Grande-Bretagne et les territoires d'outre-mer»⁴. L'ordonnance constitutionnelle de 2007 des îles Vierges britanniques a été soumise pour examen au Parlement britannique le 14 juin 2007 et est entrée en vigueur le 15 juin 2007, conformément à son article 1(2). Elle remplace l'ordonnance constitutionnelle des îles Vierges britanniques qui avait été adoptée en 1967 et révisée en 1976 et en 2000⁵.

4. Selon la Puissance administrante, elle a permis de bien progresser sur le plan constitutionnel. La nouvelle constitution définit clairement le rôle du Gouverneur et

¹ Les renseignements figurant dans le présent document de travail proviennent de documents publiés, établis notamment par le gouvernement du territoire, et d'informations transmises au Secrétaire général par la Puissance administrante au titre de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.

² Voir www.thecommonwealth.org, www.redesigngroup.org.

³ Informations communiquées par la Puissance administrante, le 9 janvier 2008.

⁴ « Partenariat pour le progrès et la prospérité : la Grande-Bretagne et les territoires d'outre-mer », Livre blanc présenté à la Chambre des communes le 17 mars 1999 par le Secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth; voir A/AC.109/1999/1, annexe.

⁵ Informations communiquées par la Puissance administrante le 9 janvier 2008 : (voir A/AC.109/2007/3); voir également www.opsi.gov.uk.

dispose que le Gouvernement des îles Vierges britanniques peut intervenir pour toutes les questions susceptibles d'avoir une incidence directe sur le territoire ou ses habitants. Elle prévoit notamment la création d'un conseil de sécurité national émettant des avis sur la sécurité intérieure du territoire et donne au gouvernement du territoire le pouvoir de gérer en partie les affaires extérieures. La nouvelle constitution comporte également un chapitre sur les droits de l'homme, consacrant ainsi les libertés et droits fondamentaux des individus, et établit en outre une séparation entre les fonctions du Procureur général et celles du Procureur chargé d'engager des poursuites³.

5. Le Premier Ministre, répondant le 3 décembre 2007 aux questions de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des communes, a fait part de ses observations concernant la révision constitutionnelle qui avait été récemment menée à bien. Il a rappelé que la nouvelle constitution était née d'un processus de consultation auquel tant les autorités du territoire que les habitants des îles Vierges britanniques avaient participé. Il a indiqué que bien qu'un certain nombre d'éléments aient besoin d'être « retouchés », il serait possible d'y parvenir « dans trois ou quatre ans par le biais de modifications mineures ». S'agissant de la question de la nomination du gouverneur ainsi que de la ratification des traités s'appliquant au territoire, il a souligné que des consultations plus poussées avec le territoire étaient indispensables. Il a évoqué en outre la nécessité de procéder à une réforme de la commission judiciaire et juridique ainsi qu'à la nomination d'un commissaire qui serait chargé de réexaminer la question de la délimitation des circonscriptions électorales⁶.

6. Il était prévu par la constitution précédente que la Puissance administrante nomme un gouverneur chargé de la défense, de la sécurité intérieure, des affaires étrangères, de la fonction publique et de l'administration des tribunaux; ce gouverneur détenait certains pouvoirs législatifs qui lui permettaient de s'acquitter de responsabilités spécifiques. Pour ce qui est de la sécurité intérieure et des affaires étrangères, la nouvelle constitution dispose que le gouvernement du territoire peut y être associé de manière officielle, ce qui permet un meilleur partage des responsabilités³. L'article 60 1) de la Constitution dispose que le Premier Ministre doit être pleinement informé de la conduite des questions susmentionnées par le Gouverneur et qu'il est habilité à demander des éclaircissements sur toute question⁷.

7. La nouvelle constitution prévoit l'introduction, aux termes de l'article 47, d'un mode de gouvernement collégial, qui reflète, d'après la Puissance administrante, le niveau d'autonomie et de responsabilité élargi dévolu à des représentants démocratiquement élus. Au titre des nouvelles dispositions, le Conseil exécutif a été remplacé par un Cabinet, le Ministre principal par un Premier Ministre et le Conseil législatif par une Chambre d'assemblée. Le Cabinet se compose du Premier Ministre (nommé par le Gouverneur parmi les membres élus de la Chambre d'assemblée), de quatre autres ministres (nommés par le Gouverneur sur proposition du Premier Ministre) et d'un membre *ès qualités* (le Procureur général). L'article 47 3) de la nouvelle constitution dispose que le Cabinet est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques dans la mesure où elles se rapportent aux différents aspects de la gouvernance, sauf lorsqu'il s'agit de questions pour lesquelles le

⁶ Voir <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200708/cmselect/cmcaff/uc147-i/uc14702.htm>.

⁷ www.opsi.gov.uk.

Gouverneur a des responsabilités spécifiques (au titre de l'article 60); cet article dispose également que le Cabinet est responsable collectivement devant la Chambre d'assemblée de ces politiques ainsi que de leur mise en œuvre.

8. Aux termes de la nouvelle constitution, le Gouverneur préside aux réunions du Cabinet, tandis que tant le Gouverneur que le Premier Ministre sont habilités à inscrire des points à l'ordre du jour. Le Premier Ministre est également responsable de la convocation des fonctionnaires devant le Conseil : l'article 49 4) indique que le Secrétaire du Cabinet, le Gouverneur et le Premier Ministre doivent former un Groupe directeur en vue d'arrêter le programme du Cabinet; le Gouverneur et le Premier Ministre sont chacun habilités à demander l'inscription de points à l'ordre du jour et le Secrétaire du Cabinet doit accéder à ces demandes. L'article 50 1) stipule qu'à chaque fois qu'une question dont le Cabinet est saisi exige la présence d'un fonctionnaire, le Premier Ministre peut convoquer le fonctionnaire à la réunion du Cabinet; il doit aussi le faire si le Gouverneur, selon son appréciation, en fait la demande.

9. Comme avec la disposition de la constitution précédente se rapportant au Conseil législatif, la nouvelle Chambre d'assemblée se compose d'un président, du Procureur général (membre *ès qualités*) et de 13 membres élus (un pour chacun des neuf districts électoraux et quatre représentant le territoire dans son ensemble).

10. Le territoire compte quatre partis politiques : le Virgin Islands Party (VIP), fondé en 1971; le United Party (UP), fondé en 1966; le Concerned Citizens' Movement (CCM), fondé en 1994 pour succéder à l'Independent People's Movement; et le National Democratic Party (NDP), fondé en 1998. Des élections générales doivent être tenues au moins tous les quatre ans. Les candidats sont élus à la majorité simple.

11. Les électeurs doivent être âgés d'au moins 18 ans et avoir le statut de ressortissants (« *belonger* »), octroyé par la Constitution à toute personne considérée comme ayant les liens nécessaires avec le territoire. Selon les estimations, environ 45 % de la population a ce statut, qui confère le droit de travailler sans permis et le droit de vote. Une personne doit vivre et résider sans interruption sur le territoire pendant 20 ans avant de pouvoir faire une demande de résidence permanente. Après avoir obtenu le statut de résident permanent, elle peut demander le statut de ressortissant⁸. La loi de 2002 sur les territoires britanniques d'outre-mer a prévu l'octroi de la citoyenneté britannique à tous les habitants de ces territoires.

12. Lors des dernières élections générales, qui ont eu lieu le 20 août 2007, le Virgin Islands Party a remporté 10 des 13 sièges de la Chambre d'assemblée. Il a ensuite constitué un gouvernement dont le Premier Ministre est Ralph T. O'Neal. Les prochaines élections générales auront lieu en septembre 2011.

13. Le Gouverneur des îles Vierges britanniques, David Pearey, a pris ses fonctions le 18 avril 2006.

14. Le droit en vigueur dans les îles Vierges britanniques est la *common law* d'Angleterre, la législation locale et la législation impériale. La justice est rendue par la Cour suprême des Antilles orientales (Eastern Caribbean Supreme Court), dont le siège se trouve à Sainte-Lucie et qui se compose de deux chambres : la

⁸ Voir <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200708/cmselect/cmcaff/uc147-i/uc14702.htm>.

Haute Cour de justice (High Court of Justice) et la Cour d'appel (Court of Appeal). Deux juges résidents sont affectés à la Haute Cour de justice, tandis que la Cour d'appel, qui comprend un président (Chief Justice) et deux juges d'appel (judges of appeal), est itinérante et siège deux fois par an dans le territoire. Le système judiciaire comprend également un tribunal de première instance (Magistrate's Court), qui connaît des affaires civiles et pénales, un tribunal pour mineurs (Juvenile Court) et un tribunal correctionnel (Court of Summary Jurisdiction). Le Conseil privé du Royaume-Uni (Privy Council) est l'ultime recours en appel.

III. Budget

15. Les prévisions budgétaires pour 2007, d'un montant de \$254 millions de dollars, sont toujours d'actualité et celles pour 2008 étaient en cours de formulation lors de la rédaction de ce document de travail. Le Gouvernement continue de gérer de façon responsable les finances du secteur public, d'abord en finançant les dépenses d'investissement par le biais du recours au surplus, chaque fois que possible, ainsi qu'en observant les directives en matière d'emprunt dont il est convenu avec le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. À la mi-décembre 2007, il existait un excédent général de plus de 38 millions de dollars, soit le double du montant enregistré à la même époque l'année précédente⁹.

IV. Situation économique

A. Généralités

16. L'économie des îles Vierges britanniques repose sur le tourisme et les services financiers extraterritoriaux, qui représentent à peu près la moitié du produit intérieur brut (PIB). Depuis 1959, la monnaie ayant cours légal dans les îles Vierges britanniques est le dollar des États-Unis³.

17. En 2006, le PIB a été estimé à un milliard de dollars, ce qui représente un accroissement de quelque 11 % par rapport au montant de 2005, qui était de 940 millions de dollars. Le tourisme et les services financiers extraterritoriaux représentaient respectivement environ 30,7 % et 17,9 % du PIB. Le PIB par habitant a été estimé à 36 417 dollars en 2006³.

18. Le PIB devrait dépasser largement le chiffre d'un milliard de dollars à la fin de 2007, les secteurs d'appui tels que le secteur du bâtiment et des travaux publics représentant plus de 50 millions de dollars du fait de l'amélioration continue des infrastructures. Un examen des tendances révèle que la croissance du PIB a atteint son taux le plus élevé en 2007, soit quelque 12,9 %, imputable en grande partie au tourisme, aux services financiers et au lancement escompté de plusieurs grands projets d'investissement. D'autres secteurs d'activité, qui ont eu des effets

⁹ Informations communiquées par la Puissance administrante le 9 janvier 2008 (A/AC.109/2007/3, par. 16).

bénéfiques sur l'économie du territoire, sont l'industrie du bâtiment et des travaux publics, la pêche, l'élevage, l'agriculture ainsi que la production de rhum¹⁰.

19. En juin 2007, le Ministre principal a indiqué qu'on pouvait s'attendre à ce que les plans alors mis en place par le gouvernement du territoire contribuent à l'essor continu du tourisme et des secteurs financiers extraterritoriaux par le biais du renforcement de la législation et de la réglementation. La mise en œuvre de la stratégie consistant à attirer les investissements étrangers tout en appuyant les entreprises du secteur privé se poursuivrait également¹¹.

20. Comme indiqué précédemment, les principaux partenaires commerciaux du territoire sont les États-Unis d'Amérique, Porto Rico, les pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Les importations sont essentiellement des denrées alimentaires, des machines et des combustibles¹².

B. Agriculture, pêche et transport maritime

21. L'agriculture et la pêche représentent actuellement moins de 1 % du PIB et la plupart des besoins alimentaires sont satisfaits grâce aux importations. Le territoire compte environ 800 hectares cultivés et 4 000 hectares de pâturages. Les principales cultures sont les fruits et les légumes, qui sont produits tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation vers les îles Vierges américaines³.

22. Le Département de l'agriculture du gouvernement du territoire signale que la production vivrière a connu un accroissement avoisinant 1 % au cours de la période considérée, s'agissant notamment des bananes, d'un certain nombre de légumes et des viandes. Afin d'améliorer ses prestations, le Département a mis l'accent sur diverses nouvelles initiatives, notamment l'apport de subventions aux exploitants agricoles, une attention particulière étant accordée aux producteurs de viande porcine. Au nombre des autres initiatives figurent notamment l'amélioration du bétail et le soutien apporté au programme d'assistance aux cultivateurs par le biais duquel les agriculteurs reçoivent un appui sous forme d'intrants agricoles ou d'aide à la commercialisation des produits agricoles. De nouvelles technologies, telles que des serres perfectionnées, devraient être adoptées³.

23. La loi sur les pêches (*Fisheries Act*) de 1997 et la Réglementation des pêches de 2003 régissent les activités de pêche dans les îles Vierges britanniques. La pêche approvisionne principalement le marché local. Les deux principaux types de pêche dans le territoire sont la pêche commerciale (de faible volume) et la pêche de loisir. Il y a aussi la pêche à la palangre au large, avec un seul palangrier en exploitation. Les prises annuelles totales s'échelonnent entre 100 et 300 tonnes et les poissons des récifs coralliens représentent environ 60 % des prises. Les marins pêcheurs, qui disposent d'environ 250 bateaux, sont en majorité des patrons pêcheurs. La plupart écoulent eux-mêmes leurs prises en divers points du territoire, bon nombre d'entre eux les vendent directement aux hôtels et restaurants et quelques-uns à la British Virgin Islands Fishing Company³.

¹⁰ Informations communiquées par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; Ministre principal, message sur l'état du territoire, 5 juin 2007.

¹¹ Ministre principal, message sur l'état du territoire, 5 juin 2007.

¹² A/AC.109/2007/3.

C. Tourisme

24. Une végétation luxuriante, des plages préservées, des marinas et de magnifiques récifs coralliens font des îles Vierges britanniques une destination touristique évidente. Le tourisme haut de gamme demeure la principale source de revenus du territoire. Au cours de 2007, 888 660 touristes se sont rendus dans le territoire, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à l'année précédente. Les croisiéristes, estimés à 470 801 personnes, représentent toujours la catégorie de visiteurs la plus importante, approximativement 53 % du nombre total de touristes en 2007. Les croisiéristes et les touristes en excursion constituent respectivement 42 % et 5 % du total³.

25. De nombreux projets d'aménagement touristique haut de gamme ont été amorcés, le parc hôtelier devant bénéficier de l'adjonction de plus de 1 000 chambres au cours des sept prochaines années, ce qui représente de nouveaux investissements dont la valeur dépasse 500 millions de dollars. L'Office du tourisme des îles Vierges britanniques poursuit par ailleurs ses efforts pour améliorer les normes de l'industrie hôtelière en offrant des programmes de formation axés sur le client et en adoptant une nouvelle stratégie dont l'objectif est d'améliorer les normes matérielles de base des structures d'hébergement et d'accueil³.

D. Services financiers

26. Depuis sa création en 2002, la Commission des services financiers joue le rôle d'autorité autonome chargée de la réglementation, de la supervision et de l'inspection de l'ensemble des services financiers des îles Vierges britanniques. Grâce à la loi de 2006 relative aux sociétés commerciales, le territoire occupe maintenant une place prépondérante s'agissant de l'inscription de sociétés internationales au registre de commerce. La Commission des services financiers, par le biais du Registre des sociétés, continue d'être l'un des plus gros moteurs d'activités productrices de recettes. Au cours du premier trimestre 2007, il y a eu 17 803 enregistrements de sociétés, 28 constitutions de sociétés en commandite simple et 1 043 liquidations de sociétés³.

27. En réponse à une question sur la réglementation de l'industrie financière, le Premier Ministre, prenant la parole le 3 décembre 2007 devant la Commission des affaires étrangères de la Chambre des communes, a donné un complément de précisions sur les mécanismes pertinents qui ont été mis en place dans les îles Vierges britanniques, en particulier sur la Commission des services financiers, déclarant notamment que

« le Directeur général de la Commission des services financiers tenait le Gouverneur informé de la situation. La Commission se réunissait avec le Cabinet une fois par an afin de communiquer, en sus du rapport annuel, un état actualisé et un récapitulatif de ce qui se passait et risquait de se passer à l'avenir. Il était prévu de modifier cet état de choses, afin que la Commission puisse se réunir non seulement avec le Cabinet mais également avec la Chambre d'assemblée. C'était à la Chambre d'assemblée qu'incombait la responsabilité de faire adopter les lois. À moins qu'elle n'ait une bonne compréhension de la situation, ne saisisse le pourquoi des choses et la raison pour laquelle les lois doivent être adoptées, la situation pourrait se révéler

difficile. Depuis des années, le Conseil législatif, sous sa désignation ancienne, n'avait cessé de déclarer que lorsqu'il s'agissait de services et de législation financiers, il n'y avait aucun clivage quel qu'il soit. Le Conseil législatif avait compris l'importance qu'il y avait à se doter d'une législation appropriée qui puisse appuyer le secteur financier »¹³.

E. Planification des travaux de construction, développement et travaux publics

28. Dans les îles Vierges britanniques, l'aménagement du territoire est régi par une loi adoptée en 2004 aux termes de laquelle tous les travaux doivent être approuvés par le gouvernement territorial. Au cours de la période considérée, le Gouvernement a émis plus de 54 avis pour défaut de conformité et n'a porté aucune affaire devant les tribunaux. En 2007, 335 demandes de construction, 157 demandes de lotissement et une trentaine de demandes diverses ont été traitées. Il est prévu que le plan territorial, qui détermine l'utilisation des sols et recense les zones non bâties, soit révisé et mis à jour pour la période 2010-2030³.

29. La compagnie d'électricité des îles Vierges britanniques a mené à terme la phase IV de son plan d'aménagement en vue d'améliorer l'approvisionnement en électricité du territoire, en se dotant de quatre nouveaux moteurs qui devraient réduire les risques de pannes de courant. Le manque de fiabilité de l'approvisionnement en électricité a entraîné des problèmes ces dernières années, mais grâce à l'installation de ces moteurs, une capacité de plus de 40 mégawatts sera disponible à tout moment. La capacité normale requise est de 28 mégawatts¹⁴.

30. Comme indiqué précédemment, le Département des eaux et de l'assainissement du territoire compte environ 8 000 clients qui sont approvisionnés en eau à partir de 10 réservoirs en activité et de 8 usines de dessalement de l'eau. Ces usines appartiennent à trois compagnies privées auxquelles l'État achète l'eau.

F. Transports et communications

31. Les îles Vierges britanniques comptent plus de 200 kilomètres de routes à revêtement dur. Des transporteurs maritimes assurent des liaisons directes depuis le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique et les Pays-Bas. Il existe un port en eau profonde à Road Town. Un ferry assure des liaisons régulières entre Tortola et d'autres îles ainsi qu'avec Saint-Thomas dans les îles Vierges américaines. De nouveaux bassins ont été construits à Anegada, Jost van Dyke, Trellis Bay et Cane Garden Bay¹⁵.

32. Le territoire dispose de trois aéroports internationaux, desservis par 15 compagnies aériennes. Le gouvernement du territoire se propose de renforcer ses capacités en matière de transport aérien vers Virgin Gorda et d'inaugurer une base

¹³ Voir <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200708/cmselect/cmcaff/uc147-i/uc14702.htm>.

¹⁴ Informations communiquées par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; *The BVI Beacon*, <http://bvibeacon.com>, 18 décembre 2007.

¹⁵ Ministre principal, message sur l'état du territoire, 5 juin 2007.

d'hydravions à Gun Creek afin de relier St. Thomas, San Juan et d'autres destinations¹⁶.

33. En 2007, le Ministère des communications et des travaux publics a entrepris un certain nombre de travaux d'amélioration des routes, dont la construction de murs de soutènement dans la région de Ballast Bay, la reconstruction du pont reliant le Sunday Morning Well et le Band Stand à Road Town, ainsi que le pont de Carrot Bay. L'amélioration des systèmes d'évacuation des eaux usées a consisté notamment à nettoyer les canalisations existant à Duff's Bottom, Sea Cow's Bay, Greenland et Road Town ou à en installer de nouvelles, en partie grâce au soutien du Programme de réduction des risques de catastrophe de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)³.

34. La société britannique Cable & Wireless, en association avec le seul opérateur de téléphonie mobile des îles Vierges britanniques, CCT Global Communications, a signé un mémorandum d'accord sur l'interconnexion. Ce mémorandum est considéré comme la dernière étape avant la libéralisation prévue du marché des télécommunications. Pour sa part, l'opérateur de téléphonie mobile pour la zone Caraïbes, Digicel, a annoncé qu'il avait obtenu une licence d'exploitation en téléphonie mobile pour le territoire³.

V. Situation sociale

A. Généralités

35. Une aide financière est fournie à ceux qui en ont besoin par la Caisse de sécurité sociale, organisme de droit public relevant du Ministère des finances qui verse des prestations au titre de l'assurance maladie, des allocations de maternité et des pensions de retraite. Selon la Puissance administrante, le Département du développement social octroie également des allocations et d'autres formes d'assistance aux personnes nécessiteuses par le biais de la Commission d'aide sociale. Cette commission, qui se compose de neuf membres, est nommée par le Cabinet. Le Département du développement social gère un certain nombre d'autres programmes prévoyant la fourniture de services aux personnes âgées et handicapées, ainsi qu'aux familles et aux enfants. Il administre en outre l'organisation caritative Rainbow Children's Home, propose aide sociale et assistance juridique et favorise le développement communautaire. Les travaux du Centre de Cane Garden Bay devraient être achevés d'ici à la fin mars 2008³.

36. Selon le gouvernement du territoire, il y a eu une amélioration des prestations sociales bénéficiant aux personnes âgées de 65 ans ou plus et la main-d'œuvre journalière peut désormais prétendre à une pension de retraite¹⁷.

¹⁶ Ministre principal, message sur l'état du territoire, 5 juin 2007; www.caribbeanetnews.com, 4 janvier 2008.

¹⁷ Ministre principal, message sur l'état du territoire, 5 juin 2007.

B. Main-d'œuvre

37. La population active compte 16 939 personnes (2006), principalement employées dans la fonction publique (31,2 %), le secteur du tourisme (15,4 %) et le bâtiment et les travaux publics (8,4 %). D'après les informations communiquées par le Service de la planification du développement des îles Vierges britanniques, le taux de chômage aurait été de 3,1 % en 2006³.

C. Éducation

38. L'enseignement est gratuit et obligatoire dans les îles Vierges britanniques pour les enfants de 5 à 16 ans. Il existe 18 établissements publics et 11 établissements privés d'enseignement primaire sur le territoire, à Tortola, Anegada, Virgin Gorda et Jost Van Dyke. L'enseignement secondaire (de 12 à 16 ans) est également gratuit jusqu'au diplôme de fin d'études. Il existe sept établissements d'enseignement secondaire (quatre privés et trois publics). Le H. Lavity Stouff Community College, établissement d'enseignement secondaire, ouvert à tous et situé à Paraquita Bay, a commencé à assurer un enseignement gratuit.

39. Dans le cadre du projet portant sur le programme d'études national, une modernisation significative du système éducatif est en cours. Des matériels didactiques sont actuellement expérimentés sur le terrain en langues, mathématiques et sciences et des normes pédagogiques doivent être mises au point pour les autres matières. Un plan de mise en œuvre des programmes de mathématiques, de langues et de sciences devrait être conçu en 2008. Une expérimentation sur le terrain en sciences sociales, en expression artistique (musique et beaux-arts) et en éducation physique sera amorcée pendant l'année scolaire 2008/09. Au nombre des principales mesures mises en œuvre en matière d'éducation figurent l'augmentation de 50 % des bourses d'études supérieures à l'étranger et la distribution de nouveaux ordinateurs dans toutes les écoles du territoire³.

D. Santé publique

40. Une loi promulguée en 2005 a porté création de la Direction des services de santé des îles Vierges britanniques, société autonome, qui gère tous les services de soins publics. Selon la Puissance administrante, le gouvernement du territoire continue de financer l'essentiel du budget de la Direction mais cette dernière a mené une action concertée afin d'accroître ses recettes de manière à pouvoir passer d'une dépendance quasi totale vis-à-vis du financement public à l'autonomie et à ne faire jamais ou quasiment jamais appel à des fonds publics¹⁸.

41. Conformément à la loi de 1976 sur la santé publique, qui régit la protection et la promotion de la santé de la population, les services de santé publics sont fournis gratuitement en certains points d'utilisation à des groupes tels que les enfants scolarisés à plein temps, les mères allaitantes, les personnes âgées, les malades mentaux, les agents des services de santé, les pompiers, les membres des forces de

¹⁸ Voir A/AC.109/2007/3.

police, les détenus et les gardiens de prison. Le gouvernement du territoire s'emploie à mettre en place un régime d'assurance maladie au niveau national¹⁹.

42. Quelque 58 médecins et 9 dentistes pratiquent à l'heure actuelle sur le territoire, dont 31 médecins et 2 dentistes dans le secteur public. Le territoire dispose d'un hôpital public de 44 lits (Peebles Hospital), d'un centre d'orientation sanitaire à Road Town, d'un réseau de 10 dispensaires de district et de deux antennes médicales. Pour ce qui est des services de santé privés, on dénombre sur le territoire un centre de soins (Bougainvillea Clinic), trois cabinets dentaires et quatre complexes médicaux (trois à Tortola et un à Virgin Gorda).

43. Au cours de la période 2005-2006, la construction de l'annexe de l'hôpital a été achevée et le premier scanographe a été mis en service avec l'aide de la Caisse de sécurité sociale. En 2007, la construction de la nouvelle hélistation de Road Town a été menée à bien à des fins de transport médical et est devenue pleinement opérationnelle. Un contrat de 63,9 millions de dollars a été signé en janvier 2007²⁰ pour la construction d'un nouvel hôpital public et l'entreprise à laquelle les travaux ont été confiés a commencé le chantier au début de mars 2007. Le nouvel hôpital de 128 lits est en cours de construction derrière l'hôpital existant et sera relié à l'annexe de l'hôpital²¹.

44. À la fin novembre 2007, 85 cas d'infection par le VIH/sida avaient été signalés au Ministère de la santé et du développement social. Vingt-sept personnes étaient décédées et on comptait 58 personnes séropositives âgées de 20 à 67 ans sur le territoire. Le Sommet national annuel organisé à l'intention des jeunes concernant le VIH/sida, initiative lancée en 2004 et s'adressant aux élèves du secondaire, n'a rien perdu de sa pertinence. On a enregistré une nette amélioration en ce qui concerne la surveillance de l'infection à VIH dans les secteurs public et privé de la santé, ce qui permet de dégager des données de base et d'améliorer la surveillance de la maladie³.

E. Criminalité et sécurité publique

45. Au début des années 2000, la recrudescence de la criminalité sur le territoire est devenue une source de préoccupation et a été portée à l'attention du Conseil législatif. Le débat qui s'est ensuivi a mis en lumière les insuffisances du cadre juridique, des services de maintien de l'ordre et du système de justice pénale sur le territoire; il s'agit là de problèmes que l'on s'emploie à résoudre progressivement, notamment en prévoyant un remaniement de la police royale des îles Vierges britanniques et divers autres changements, comme indiqué précédemment²².

46. Selon la Puissance administrante, les problèmes liés au trafic des stupéfiants constituent, potentiellement, la plus grave menace à la stabilité du territoire qui, du fait qu'il est composé d'un grand nombre de petites îles inhabitées, est une cible de choix pour les trafiquants. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a mis à disposition une vedette de police et finance conjointement avec le

¹⁹ Ministre principal, message sur l'état du territoire, 5 juin 2007.

²⁰ Informations communiquées par la Puissance administrante, le 15 janvier 2007; voir également www.caribbeannews.com, 19 et 24 janvier 2007.

²¹ Informations communiquées par la Puissance administrante, le 9 janvier 2008; Ministre principal, message sur l'état du territoire, 5 juin 2007.

²² A/AC.109/2007/3.

gouvernement du territoire le personnel britannique et le matériel de lutte contre le trafic de stupéfiants nécessaires à la lutte contre les infractions liées aux drogues. Le territoire a conclu un traité d'entraide judiciaire avec les États-Unis et travaille en étroite collaboration avec les organismes de répression américains. La législation du territoire relative au blanchiment d'argent s'étend à toutes les infractions, et pas seulement à la criminalité liée aux drogues²³.

47. Par ailleurs, les activités de pêcheurs en provenance d'îles voisines dans les eaux territoriales des îles Vierges britanniques ont été à l'origine de conflits périodiques. La pratique de la pêche de loisir continue d'être une attraction importante, aussi bien pour les touristes que pour les pêcheurs des îles avoisinantes. Une ligne de démarcation de la frontière maritime entre les îles Vierges britanniques et les îles Vierges américaines a été établie par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique en 1975²⁴.

48. Le Directeur du nouveau service d'immatriculation des navires des îles Vierges a confirmé que le Gouvernement des îles Vierges britanniques s'engageait à veiller à ce que les capitaines de la marine marchande et les agents de sûreté des compagnies soient accrédités conformément au Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires²⁵.

VI. Environnement

49. L'érosion des sols et la sédimentation en milieu marin constituent un problème majeur affectant le milieu marin et terrestre des îles Vierges britanniques. Au cours de la période considérée, plusieurs projets ont donné lieu à des études d'impact sur l'environnement dans le cadre des obligations imposées par la loi de 2004 sur l'aménagement du territoire. Tel a notamment été le cas du projet de Scrub Island, du projet d'agrandissement de Mooring, et des projets de Lambert Beach et de Sand Castle. En sus de l'enquête d'utilité publique initiale, les maîtres d'ouvrage ont tenu une réunion trimestrielle avec les représentants des pouvoirs publics afin de rendre compte de la mise en conformité des projets³.

50. Les îles Vierges britanniques ont adhéré à plusieurs accords multilatéraux sur l'environnement, dont la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur la diversité biologique et la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (ou Convention de Ramsar). Les îles Vierges britanniques ont incorporé la CITES dans leur droit interne mais n'ont fait qu'adhérer aux autres conventions et traités relatifs à l'environnement. Pour remédier à ce problème, un projet de loi intégré sur l'environnement et la préservation de la diversité biologique est en cours d'élaboration avec l'assistance du Programme des Nations Unies pour l'environnement et devrait faire l'objet d'un examen et d'une adoption éventuelle en 2008³.

²³ Profil de pays des îles Vierges britanniques, www.fco.gov.uk.

²⁴ Informations communiquées par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; www.caribbeannetnews.com, 7 novembre 2007.

²⁵ www.caribbeannetnews.com, 10 janvier 2008.

51. Reconnaissant que les changements climatiques à l'échelle planétaire sont susceptibles d'avoir des incidences notables, les îles Vierges britanniques ont participé à plusieurs réunions régionales en 2006 et 2007 afin de renforcer leur stratégie d'atténuation des risques et des effets connexes, et d'avoir accès à des fonds et à des ressources, notamment pour ce qui est du renforcement des capacités et de la mise en commun des informations³.

VII. Relations avec les organisations et partenaires internationaux

A. Organismes des Nations Unies

52. Les îles Vierges britanniques ont le statut de membre associé de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). La Commission nationale pour l'UNESCO collabore avec l'Organisation dans le domaine du renforcement des institutions et des capacités. Une stratégie de « mutualisation des risques » à l'échelle des Caraïbes a été mise au point par la Banque mondiale; elle a permis de recueillir des fonds à hauteur de 47 millions de dollars qui seront affectés à cette région, dont les îles Vierges britanniques, dans l'éventualité d'un ouragan ou d'un tremblement de terre²⁶.

53. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les territoires d'outre-mer, dont les îles Vierges britanniques, représentés au Conseil consultatif des territoires d'outre-mer en 2007, sont convenus d'étendre le champ d'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption à tous les territoires d'outre-mer dès qu'ils le pourraient. Ils ont également décidé d'étendre le champ d'application de la Convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination (Convention n° 182) en juin 2008, ainsi que celui de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en décembre 2008 à tous les territoires d'outre-mer²⁷.

B. Organisations régionales et autres partenaires

54. Le territoire est membre associé de la CARICOM et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). Le territoire est par ailleurs membre emprunteur de la Banque de développement des Caraïbes.

55. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, les îles Vierges britanniques sont associées à l'Union européenne (UE) mais n'en font pas partie²⁸. Elles sont signataires d'accords qui prévoient la fourniture d'une aide au développement par l'UE dans le cadre d'alliances fondées sur les résultats.

²⁶ UPI, 27 février 2007.

²⁷ www.fco.gov.uk, communiqué de presse, 6 décembre 2007.

²⁸ Voir publication de l'Union européenne, intitulée « Accord de partenariat économique UE-Caraïbes », 2006.

56. Au sein de l'administration territoriale, le Secrétariat aux affaires internationales coordonne les mesures prises pour renforcer les liens du territoire avec les pays amis. La poursuite des activités du Conseil interîles Vierges a également été abordée lors de la visite du Gouverneur des îles Vierges américaines, John P. DeJongh, dans les îles Vierges britanniques le 15 mars 2007; ce dernier a tenu à rappeler son attachement au rôle décisif joué par le Conseil interîles Vierges pour ce qui est des questions intéressant les deux territoires. Au cours d'une réunion avec le Ministre principal, plusieurs domaines présentant un intérêt mutuel et des avantages réciproques dans le cadre d'une coopération continue ont été recensés²⁹.

57. Au cours d'une conférence de l'Organisation internationale des commissions de valeurs en 2007, la Commission des services financiers des îles Vierges britanniques a été accueillie en tant que membre ordinaire en considération de son dispositif de coopération internationale et de son adhésion de longue date au plein respect des normes internationales³⁰.

VIII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

58. La position du gouvernement du territoire à l'égard du statut futur des îles Vierges britanniques est exposée à la section II sur les questions constitutionnelles.

B. Position de la Puissance administrante

59. Dans une déclaration qu'elle a faite le 11 octobre 2007 devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) au cours de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, la représentante du Royaume-Uni a indiqué notamment que son gouvernement, en tant que Puissance administrante de 10 territoires non autonomes, apportait appui et encouragement aux territoires qui souhaitaient obtenir leur indépendance, lorsque cela était une option possible. Le Gouvernement britannique et les territoires d'outre-mer continuaient de progresser vers les objectifs communs qu'étaient la sécurité, la stabilité et le développement politique et économique durable, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect du droit. Le Gouvernement britannique examinait avec attention toutes les propositions d'amendements constitutionnels émanant de ces territoires³¹.

60. Comme indiqué précédemment³² dans une déclaration faite le 24 avril 2006, le Ministre britannique chargé des territoires d'outre-mer a fait le point des relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les territoires sept ans après le Livre blanc de 1999 intitulé « Partenariat pour le progrès et la prospérité : la Grande-Bretagne et les territoires d'outre-mer »³³. Une analyse de la

²⁹ <http://www.governordejongh.com/news/archive/2007/03/031506-2.html>.

³⁰ Commission des services financiers des îles Vierges britanniques, communiqué de presse, 13 avril 2007.

³¹ A/C.4/62/SR.5.

³² A/AC.109/2007/3.

³³ Voir A/AC.109/1999/1, annexe.

position du Royaume-Uni sur d'autres formes de relations, ainsi qu'elles sont énoncées dans la résolution 1541 (XV) de l'Assemblée générale des Nations Unies, a été présentée dans le passé³⁴.

C. Examen de la question par l'Assemblée générale

61. Le 17 décembre 2007, la résolution 62/118, dont la section IV porte sur les îles Vierges britanniques, a été adoptée sans avoir été mise aux voix par l'Assemblée générale. Dans le dispositif de cette résolution, l'Assemblée générale :

« 1. *Accueille* avec satisfaction les négociations sur la modification de la Constitution et l'équilibre des pouvoirs entre la Puissance administrante et le gouvernement du territoire, tenues en 2006 et 2007, qui ont débouché sur la présentation du projet de constitution que le Conseil législatif du territoire a adopté à l'unanimité en mai 2007;

2. *Accueille également* avec satisfaction les efforts déployés par le gouvernement du territoire pour axer davantage l'économie du territoire sur la propriété locale et le secteur des services professionnels autres que les services financiers;

3. *Accueille en outre avec satisfaction* les travaux en cours du Conseil interîles Vierges réunissant les Gouvernements des îles Vierges britanniques et des îles Vierges américaines, qui constitue un mécanisme de coopération fonctionnelle entre les deux territoires voisins; ».

³⁴ A/AC.109/2007/3.